

La première phase de modernisation de l'école de Serqueux va enfin pouvoir commencer



Les travaux de modernisation et d'extension de l'école de Serqueux, prévus en deux phases, vont coûter 1,3 M€ Photo Paris Normandie

L'école Jean Jaurès de Serqueux va connaître la première phase de travaux en 2025, un gros chantier est attendu. La modernisation du quartier de l'Épinay va également continuer.

Prévu en 2024, le dossier de restructuration et d'extension du groupe scolaire Jean-Jaurès à Serqueux a perdu un an « face à la lenteur administrative du bureau de contrôle qui tardait à valider les plans », se désole le maire Thomas Hermand.

La première tranche du projet va enfin pouvoir commencer. Elle consiste à la réalisation d'un préau normalisé répondant à l'environnement, des toilettes modernes pour la maternelle et l'élémentaire. La création d'une salle de classe et de motricité viendra agrandir la structure de base, ce qui permettra de soustraire du paysage scolaire un préfabriqué vieillissant.

« L'école est importante pour l'avenir de notre jeunesse »

La deuxième partie se concentrera sur la cantine afin de l'adapter à faire des repas en régie et à la refonte de la cour de récréation. « L'école est importante pour l'avenir de notre jeunesse. Nous nous sommes battus aux côtés des parents pour obtenir l'ouverture d'une classe en 2022 et nous avons rendu accessible la cantine à 1 €, rappelle l'élu. C'est un dossier que nous avons dû scinder en deux parties pour des raisons budgétaires. » Le coût global des travaux est de 1 299 000 €, subventionné pour l'instant par la DETR à hauteur de 30 % ; d'autres potentielles subventions, la municipalité espère atteindre plus de 60 % de prise en charge.

L'autre gros chantier en 2025 à Serqueux concerne le quartier de l'Épinay autour du stade municipal. Après le renouvellement du réseau de l'eau potable et la réalisation du réseau d'assainissement collectif en 2024, la modernisation du quartier se poursuivra avec l'enfouissement des réseaux voirie, la réfection de trottoirs et du nouveau mobilier urbain. Pour tous ces dossiers, la municipalité s'est épaulée du dispositif Village d'Avenir. L'État met à disposition pour les communes éligibles un chef de projet d'ingénierie qui conseille dans le montage des dossiers.